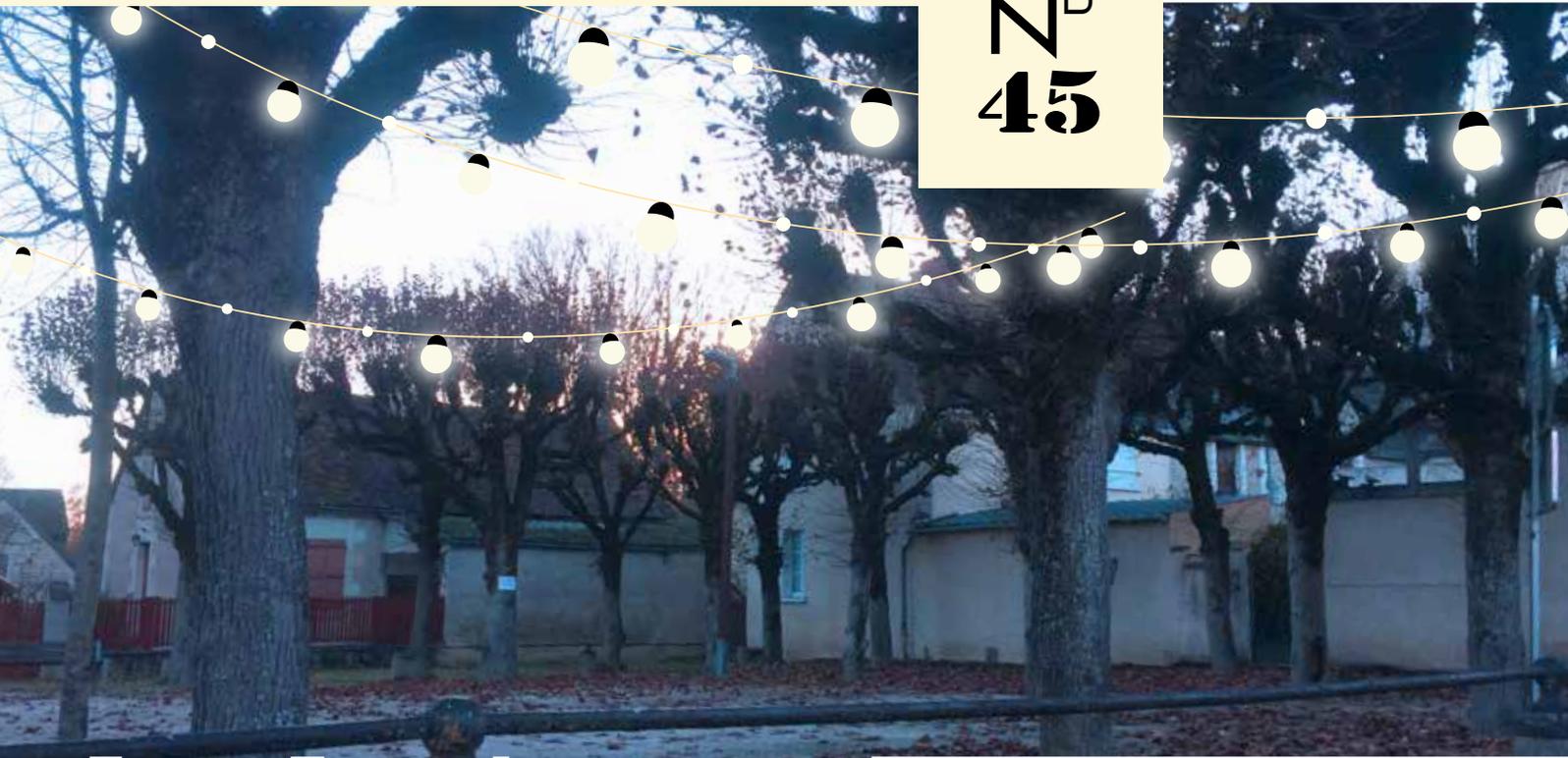


Bulletin d'Informations Municipales

N°
45



Le Petit Bosquet

Directeur de la publication :

Jean-Michel LOUPIAS

Domiciliation :

Mairie de Martizay - 36220 Indre

Conception :

Groupe SODIMASS

Impression :

Groupe SODIMASS

Le Pont-Chrétien

02 54 25 25 25

www.sodimass.fr

Dépot légal à parution

ISSN : 1620-7513

Édition Hiver 2017 - Printemps 2018



Au Temps De Nos Aïeux
ANTIQUITES et BROCHANTE
 ACHATS / VENTES / DEBARRAS
 Ouvert le Mardi de 10h à 13h et de 15h à 18h
 Ou sur rendez-vous :
 Fontaine Benjamin: 06.63.24.28.88
30 Place De L'Eglise
36220 MARTIZAY

A TOUT FER
 Travaux de couture
 Lavage
 Repassage
 ...
 2 Place de l'Église
36220 MARTIZAY
 CONFOLANT Nicole
 06/79/32/96/69

Eurl Colosio
 Monuments funéraires - Caveaux
 Gravures & plaques personnalisées
 Compositions artificielles
 62 route de Tours - 36700 Châtillon-sur-Indre
 Tél. 02 54 38 90 64 - Port. 06 74 49 93 74

Christophe GONNET - Agent général
 40, rue Grande - 36700 CHÂTILLON^S/INDRE
 Tél. 02 54 38 71 14 - Fax 02 54 38 79 64
 agence.gonnetchatillon@axa.fr
 10, rue de Verdun - 36220 MARTIZAY
 Tél. 02 54 28 00 50 - Fax 02 54 37 91 50
 agence.gonnetmartizay@axa.fr
 AXA réinventons / notre métier

Groupe SODIMASS
 Votre image nous regarde
 Vous souhaitez vous faire connaître ?
 Le Groupe Sodimass s'occupe de tout !
 Appelez nous
 02 54 25 25 25
 www.sodimass.fr
 Impression NUMÉRIQUE Régie PUBLICITAIRE Impression OFFSET Marquage PUBLICITAIRE

TRAVAUX PUBLICS
 Le Pont-Chrétien
BTS 02 54 25 81 05
 Pose de pavés - Enrobés - Gravillonnage - Sablage de couleur
 Dallages - Béton désactivé - Assainissement - Voirie
 Gérard VILAIRE
 ZAC des Plantes 36800 Le Pont-Chrétien • Fax 02 54 25 81 63

S.C.M
CIRON MAÇONNERIE
 NEUF RÉNOVATION
 Gérard VILAIRE • ZA Route du Blanc - 36220 MARTIZAY
 Service Technique Tél./Fax 02 54 25 80 64
 Service Administratif Tél. 02 54 39 29 30 Fax 02 54 39 29 04

3-7 / La vie municipale

- Le mot du maire
- Les commissions municipales
- La maison du village et la médiathèque
- Nouvelles brèves et diverses
- Quoi de neuf à la mairie ?

8-10/ La vie communautaire

- Grand prix des Maisons de Services Au Public 2017
- Cdc Coeur de Brenne en 2016
- Les échos de l'éco

11-16 / La vie associative

- FC2MT
- Les Amis du Canard de la Claise
- L'école maternelle
- Le Téléthon
- La MARPA

PAGE CENTRALE

- L'horloge de l'église
- Le Comité des Fêtes

17-23/ Le Mag

- La Fanfare
- La Pyrale : fléau des buis
- Un martizéen, ça trompe...?
- Violences conjugales
- Des américains à Martizay

24-27 / Les Infos Diverses

- Tout au naturel
- Les pompiers
- L'eau
- L'état civil
- La photo mystère
- La page blanche



Martizay ÉDITORIAL

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Un chantier se termine un autre commence. Notre commune vie, bouge, évolue.

Les travaux de renforcement d'eau potable et d'enfouissement des réseaux rue de la poste et rue du stade se terminent. Il n'y aura ainsi pratiquement plus de fils aériens dans le bourg. C'est une sécurité pour tous et une vision plus agréable de nos rues.

Ceci terminé, débute maintenant la construction de la boucherie charcuterie qui devrait être achevée en mai 2018.

Seules les collectivités locales peuvent trouver, aujourd'hui en milieu rural, les financements pour de tels projets et pour que nos villages continuent à vivre.

D'autres projets sont en cours, ainsi l'an prochain nous souhaitons réaliser des travaux sur le réseau d'eau rue de Le Blanc avant d'effectuer la sécurisation de la traversée du bourg.

Nous sommes également à l'étude d'une chaufferie centrale au bois qui alimentera les bâtiments communaux ainsi que les écoles. Cet investissement nous permettra de réaliser d'importantes économies sur le chauffage de nos salles.

Et puis, il y a aussi la rénovation de l'éclairage public dont j'espère pouvoir effectuer une première tranche de travaux dès notre prochain budget.

Tous ces travaux d'investissements sont là pour nous aider à réduire dans l'avenir nos charges.

En les réalisant, nous nous projetons sur un avenir certainement difficile pour nos villages et ces investissements nous aideront à mieux appréhender le futur en nous dotant d'équipements qui seront des points positifs pour notre survie car il faut bien parler de survie de monde rural face aux contraintes auxquelles nous faisons face.

Et pour aider nos territoires en 2018, le département va nous doter de la fibre optique, nous aurons donc internet à très haut débit ce qui pourra désenclaver notre village.

Bonne fin d'année à tous, bonnes fêtes et nous nous retrouverons pour les vœux du Nouvel An.

Jean-Michel Loupias,
Maire de Martizay

Les commissions municipales à Martizay



COMMISSION FLEURISSEMENT

Cette année encore, nous étions en restriction d'eau. INTERDICTION D'ARROSER

Ainsi le fleurissement a beaucoup souffert, certaines fleurs ont séché, d'autres se sont refait une santé et, en fin de saison, le fleurissement était correct.

Pour l'avenir, il nous faut mettre plus de vivaces et de graminées, qui demandent moins d'eau.

À cette occasion, APPEL AUX HABITANTS

Mesdames et messieurs les jardiniers, si vous avez des vivaces qui vous envahissent (quand vous les dédoublez par exemple), n'hésitez pas à appeler la commission fleurissement qui se fera un plaisir de venir les chercher chez vous pour fleurir votre commune. Merci.

COMMISSION DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a eu lieu le 16 septembre sur la place du Bosquet.

Ce forum a permis de faire découvrir à la population les différentes actions menées par les associations communales.

COMMISSION DES BÂTIMENTS

Les travaux de la **boucherie**, au Bout du Pont, sont commencés, ils s'étaleront sur plusieurs mois, et l'ouverture de la boucherie est envisagée (sauf imprévu) pour la fin du premier semestre 2018.

Le projet de la **chaufferie municipale** est en bonne voie, elle sera implantée au local communal, place Monticello. Elle permettra le chauffage (et la climatisation ?) économique et écologique de divers bâtiments municipaux (mairie, salle des fêtes, salle des associations, salle Monticello, médiathèque, maison Bonnamy, l'école, l'ancienne caserne, les logements de l'école, le bâtiment Familles Rurales), et de certains habitants volontaires et habitant sur le circuit des fourreaux

À l'**ancienne Salle de Musique** (bâtiment du 30 Place du Champ de Foire), les travaux sont terminés. Ce local abrite maintenant les Familles Rurales, dont les secrétaires sont maintenant installées dans leurs nouveaux bureaux. La Fanfare et l'École de Musique, quant à elles, sont désormais installées dans leurs nouveaux locaux, Rue du stade, **maison dite Bonnamy**.

COMMISSION VOIRIE

En plus de l'entretien des voiries communales, deux grands chantiers sont au programme de la commission voirie, dans le secteur Rue de la Poste Rue du Stade, et dans celui de la Rue du Blanc

Secteur Rue de la Poste - Rue du Stade

Les martizéens, et tout particulièrement les riverains, ont pu constater l'étendue du chantier entre le début de

la Rue de la Poste et les Quatre Chemins, puis remontant la Rue de la Patrière jusqu'au numéro 22.

L'ensemble des réseaux de fluides (électricité, téléphone, eau, fibre optique ...) est modernisé, mis aux normes et maintenant enterré. Il en résultera un meilleur approvisionnement et visuellement la fin des disgracieux et dangereux fils électriques.

Le chantier est sur le point de se terminer, mais tout n'est pas terminé pour autant ...

S'agissant de la chaussée, un rebouchage des passages de réseaux sera effectué. Mais la chaussée définitive ne sera pas en place avant... « un certain temps », le temps que « les choses se tassent », c'est-à-dire que les réseaux et le sol forment un ensemble suffisamment compact pour que le nouveau revêtement puisse être mis en place de manière durable.

Ce « certain temps » se compte plus en années qu'en mois, dépendant de bien des facteurs, météo, fréquence de passages de voitures et d'engins, dès lors il ne faut pas compter sur le revêtement définitif avant 2019 au plus tôt ...

S'agissant des trottoirs, il faudra également attendre afin qu'ils soient définitivement réaménagés.

Secteur Rue du Blanc

A la suite du marquage provisoire de rétrécissement, au droit du café du commerce, il sera procédé début 2018 aux travaux de rénovation des réseaux d'adduction d'eau, du café jusqu'au pont.

Ensuite la chaussée et les trottoirs seront refaits, notamment l'élargissement du trottoir agrandissant la surface de terrasse du café.

Il sera mis en place une zone 30, afin de ralentir la vitesse des usagers, dans des modalités qui restent à préciser.

Tous les travaux réalisés sur la commune en vue d'améliorer la vie des habitants sont souvent très onéreux, et ne pourraient être réalisés uniquement sur les budgets communaux. Fort heureusement il est souvent possible d'obtenir de divers organismes et collectivités publiques des subventions et/ou les financer par des emprunts à long terme permettant d'étaler la charge financière sur plusieurs années. Ceci demande de la part des élus, outre des compétences techniques pour la mise en place et la surveillance des travaux, des compétences administratives et financières pour en alléger la charge supportée par les martizéens. Et ceci demande de l'énergie, du temps, de la patience ... Si on peut comprendre une grogne de certains riverains subissant une gêne temporaire, on ne peut que leur suggérer la même patience, le monde ne s'est pas fait en un jour...

La Maison du Village et Médiathèque

SAMEDI 6 JANVIER 2018

Comme les années précédentes, les enfants présenteront leur spectacle « le rêve... », en introduction de la cérémonie des vœux du maire.

CARNAVAL 2018

Cette année sur le thème « les héros de BD et dessins animés », le carnaval aura lieu le dimanche 11 mars, dernier dimanche des vacances scolaires. Nous lançons un appel aux associations ainsi qu'aux particuliers pour se joindre au défilé avec des vélos fleuris. **Grande nouveauté 2018.**

AVIS : La Médiathèque recherche les bulletins communaux suivants :

« La gazette de Martizay » n°5 automne de 1972 et « La lettre de Martizay » n° 17 de 1984

Merci de bien vouloir apporter à la médiathèque ces bulletins s'ils sont en votre possession ; ils seront scannés et ils vous seront rendus rapidement.



Nouvelles brèves et diverses à Martizay



NOËL ET LES ANCIENS DE LA COMMUNE

Le traditionnel colis de Noël offert par la commune à ses anciens sera distribué autour du samedi 16 décembre 2017, normalement dans la matinée. Les heureux et heureuses bénéficiaires prévoyant une absence à ce moment sont priés de bien vouloir se faire connaître à la mairie.

Pour les personnes qui le préfèrent, le repas convivial aura lieu le dimanche 7 janvier 2018. Les personnes sans moyen pratique de locomotion sont invitées à se faire connaître en mairie pour une bonne organisation.

LE RECENSEMENT ET LES JEUNES DE LA COMMUNE

Les jeunes de la commune sont invités à se présenter à la mairie, dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire, en vue des formalités du recensement citoyen. Ceci leur permettra notamment de pouvoir se présenter à divers examens (bac, permis de conduire...), et d'être convoqués pour la journée « Défense et Citoyenneté ».

LE RECENSEMENT POUR TOUS LES JEUNES DE LA COMMUNE ... ET LES AUTRES

Le recensement de l'ensemble de la population de Martizay sera effectué au printemps 2018. Des agents recenseurs, recrutés par la mairie, feront le tour des habitations, remettront les imprimés, les récupéreront, et pourront en cas de besoin aider les habitants qui éprouveraient des difficultés pour les remplir.

Cette opération se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018 inclus, et fera l'objet d'une information plus complète dans « La Feuille du petit Bosquet ». Les agents recenseurs seront munis d'une carte officielle avec photo.

LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DE LA COMMUNE

Les personnes non inscrites sur les listes électorales de Martizay, et désireuses de le faire, sont invitées à contacter la mairie, la liste sera close le 30 décembre 2017 à 12h00. Cette formalité ne concerne pas les jeunes devenus majeurs en 2017, et ayant été recensés, lesquels sont automatiquement inscrits. A priori l'année 2018 n'est pas une année d'élection, mais on ne sait jamais, l'année 2017 ayant été sur ce plan remplie de surprises.

LES HABITANTS DE LA COMMUNE ET LES TROTTOIRS

On sait que les cantonniers n'utilisent plus de produits herbicides, tant mieux pour la santé des habitants, qui verront diminuer les maladies, cancers et autres maladies. Du coup les herbes dites mauvaises (le sont-elles vraiment ?) poussent ... Ce serait sympa que les habitants continuent de désherber les trottoirs devant chez eux, et que tous s'y mettent. En plus, c'est une très saine activité... De même il n'est pas interdit aux riverains des zones sans trottoirs de tondre ou faucher devant chez eux ...

DÉSOLANTE MÉTÉO POUR LA FOIRE D'AUTOMNE

Vraiment triste le temps cette année pour la foire d'automne organisée par l'Amicale des Commerçants Artisans et Professions Libérales. C'est dommage. Que tous les organisateurs, placiers, employés municipaux et bénévoles soient remerciés de leurs efforts, en espérant un meilleur temps l'année prochaine.

Quoi de neuf à la Mairie ?

Désormais, les formalités administratives liées aux PACS seront effectuées en mairie. C'est plus sympa que le Tribunal d'Instance, et c'est plus proche... Pour la cérémonie proprement dite, si les nouveaux pacsés ou pacsées souhaitent une certaine solennité à leur union, ou à leur amour, on peut aussi s'adresser à la mairie.



la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

République Française
Ministère de l'Intérieur

**Certificat
d'immatriculation**

109CA56890

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr
pour m'informer

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

En revanche, on ne s'adresse plus à la mairie pour les demandes liées à la voiture, permis de conduire, carte grises. Les procédures sont maintenant informatisées, et traitées par chaque personne, de chez soi, à partir de son ordinateur.

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

C'est plus commode, et c'est plus proche.

Les personnes non familiarisées à l'usage d'un ordinateur pourront s'adresser à la Maison des services « Brenne Box », qui accomplira pour elles les formalités. C'est à Mézières en Brenne, ce n'est pas encore trop loin, c'est sympa, et c'est gratuit.

Les personnes ne pouvant se déplacer à Mézières en Brenne (ce devrait être rare pour un propriétaire de voiture...) mais sans ordinateur, pourront en désespoir de cause utiliser ceux mis à disposition par la communauté de communes situés à l'entrée de la médiathèque. C'est sympa aussi, c'est très proche, mais non gratuit sauf pour les titulaires d'un abonnement.

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PERMIS DE CONDUIRE

1. RICHARD
2. Thion
3. JULIEN RICHARD
4. 04.05.2018 - 04.05.2023
5. 23AA0002

1A13AA00026140101RICHARD<SP7

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

Grand prix des Maisons de Services Au Public 2017



Maison
de services
au public



BRENNE
BOX

La Communauté de Communes Cœur de Brenne pour son service « Brenne Box » a remporté le 1^{er} prix du concours « Grand prix des Maisons » lors de la première rencontre nationale des Maisons de services au public, qui s'est tenue à Paris le mardi 10 octobre 2017.

Ce dernier organisé par le CGET met à l'honneur les initiatives d'animation locale des Maisons de services au public et met en lumière la diversité des initiatives issues du réseau. Les 65 projets candidats traduisent à la fois l'implication des Maisons et leur capacité à apporter des réponses adaptées aux besoins de leur territoire et de ses habitants.

La Brenne-Box a été élue en outre pour sa démarche novatrice en matière de mutualisation de ses services. A savoir le regroupement dans un même lieu d'une MSAP, d'un cyber-espace et d'un espace de coworking. Elle ouvre ainsi la voie de l'innovation en matière de services sur les territoires ruraux. Ce prix accompagné d'un chèque de 3 000€ vient récompenser 15 ans de développement de la politique numérique que mène les élus de la Communauté de Communes Cœur de Brenne.

Brenne Box

1 Place Jean Moulin - 36290 Mézières-en-Brenne
Tél : 02 54 38 59 46 - Mail : msap@coeurdebrenne.fr



La communauté de communes « Cœur de Brenne » en 2016



Quelques mots d'abord pour rappeler ce qu'est la « CDC Cœur de Brenne » :

- créée le 1^{er} janvier 2001, le groupement se compose depuis 2013 de 11 communes pour une superficie de 47.000 ha
- elle compte au total 5000 habitants, représentés par 22 élus. Pour Martizay, il s'agit de Jean-Michel Loupias, Josette Mèche, Françoise Danvy et Maurice Burdin
- elle emploie 32 salariés, et gère un budget de fonctionnement de 3,5 millions € et un budget d'investissement de 1,8 million €

Elle exerce diverses compétences obligatoires ou optionnelles et complémentaires choisies par l'ensemble des conseillers. Voici, extraits du rapport 2016, quelques actions marquantes pour cette année

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- les délégués de la CDC ont été très présents lors de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT Brenne-Marche) qui a été conduite tout au long de l'année et finalisée en septembre 2017

Rappelons que le SCOT est une vision à moyen terme (10-20 ans) de l'image du territoire

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Martizay a obtenu l'extension de la zone d'activités de L'Avis, le dossier est en cours à la CDC
- la CDC a réalisé l'ouverture à Mézières des nouveaux locaux de la Maison des Services Au Public (MSAP) et de l'espace de télétravail appelé « Brenne-Box ». ce lieu de convergence s'adresse à l'ensemble de la population aussi bien au jeune qu'à l'entrepreneur qui souhaite trouver un bureau, ou qu'au demandeur d'emploi qui a besoin d'un accompagnement

SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

- la collecte des ordures ménagères génère un coût important pour un total de 480.000€ comprenant frais de ramassage (280.000€) et frais de traitement (mise en décharge, centre de tri...pour 200.000€)

le coût global de la collecte et du traitement des déchets s'établit à 74,25€ par habitant, en baisse de 20% depuis 2013.

- la déchetterie a reçu 917 tonnes de produits divers déposés lors de 7.000 passages par les habitants et les artisans et répartis pour 1/3 d'encombrants, pour 1/3 de déchets verts et pour 1/3 d'autres

déchets valorisables (ferrailles et métaux, verre, cartons,...) pour un coût moyen par habitant de 20,68€

- le coût total moyen du traitement de tous les déchets (collecte et déchetterie) s'élève donc à 95€ par habitant

LOGEMENTS ET CADRE DE VIE

- la CDC gère 27 logements sociaux et 3 bâtiments administratifs qui lui apportent des recettes significatives (180.000€) mais génèrent aussi des frais d'entretien

VOIRIES

- l'entretien des routes, des accotements et des fossés est à la charge de la CDC qui a investi la somme de 270.000€ dans les voies communautaires, en plus de 180.000€ de frais de réparation des voies et d'entretien des accotements réalisés par les agents

EQUIPEMENTS POUR L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

- la CDC a assuré dans ses écoles maternelles et primaires l'accueil de 284 enfants lors de la précédente année scolaire (20 élèves par classe en moyenne)
- elle accueille dans son centre multi-accueil les enfants inscrits par 29 familles

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF

- l'activité d'accueil de loisirs sans hébergement a reçu 142 enfants, avec une moyenne de 45 enfants pendant les 29 jours d'ouverture
- l'accueil des adolescents se poursuit au travers de l'éducation à l'image
- la saison culturelle a été ponctuée d'événements soutenus par la CDC qui contribue également au financement des médiathèques

La présentation rapide et sommaire des actions de la Communauté de Communes montre bien le rôle de plus en plus important de cette collectivité territoriale.

Ses compétences seront encore accrues dans un avenir proche, particulièrement avec le transfert au 1er janvier 2018 de l'organisation du tourisme local et sa construction à l'échelle de toute la Brenne avec la création de « Destination Brenne » en partenariat avec le Parc Naturel Régional et les deux autres communautés de commune de Brenne Val de Creuse (le Blanc) et de la Marche occitane (St Benoit du Sault)

Pour en savoir plus : www.coeurdebrenne.fr

LES ECHOS DE L'ECO



Notre campagne vaut bien une campagne...
de communication !

La vie communautaire

La vie associative

Assez de la pollution et des temps de trajet ?
Restez travailler @ la campagne !

Opération menée par la Communauté de Communes Cœur de Brenne

espace de coworking - télétravail
à 2h30 de Paris - dans le Parc naturel régional de la Brenne

BRENNE BOX Mézières-en-Brenne (36)
02 54 38 59 46
www.brenne-box.fr

Le télétravail c'est l'avenir

En France, seulement, 17% de salariés télétravaillent régulièrement ou occasionnellement, tandis qu'ils seraient 41% prêts à sauter le pas.

(Source: VNAISTREET)

Envie de mieux concilier vie privée et vie professionnelle ?
Envie d'améliorer votre qualité de vie ?

Restez travailler @ la campagne !

Venez bénéficier d'un environnement de travail agréable proche de votre lieu de vie. Notre animatrice économique vous accompagne vous et votre employeur pour mettre en place ce télétravail.

La Communauté de Communes Cœur de Brenne pilote depuis Septembre dernier, en collaboration avec INITIATIVE BRENNE - Plateforme de financement et HUB 36 - Chambre de Commerce et d'Industrie, une action économique intitulée « **Coworking et télétravail : Outils de développement économique au service de l'attractivité et de la création d'entreprises** ».

L'objectif final est à la fois de développer la création d'entreprises avec l'utilisation de l'espace coworking BRENNE BOX et de maintenir, sur place, la population de Cœur de Brenne éloignée de son lieu de travail, en ayant recours au télétravail de façon à limiter les temps de trajet et améliorer la qualité de vie.

La première vague d'une importante campagne de communication, à destination des salariés, a été lancée sur le mois de Novembre. Une seconde, axée sur les porteurs de projets et chefs d'entreprises verra le jour au 1^{er} trimestre 2018.

Affiches, flyers en boîte à lettres ou chez vos commerçants, articles de presse, réseaux sociaux, ayez l'œil et partagez l'information !

Accompagnement
des salariés, de leur entreprise, ainsi que des porteurs de projets et chefs d'entreprises

→ **Contactez-nous !**

Tél. : 02 54 38 18 60
www.coeurdebrenne.fr

Martizay Le FC2MT Martizay



240 licenciés répartis entre les joueurs, dirigeants, éducateurs et arbitre



| SENIORS MASCULINS ET FEMININES | | |
|--------------------------------|--------------------------|----------------|
| Responsables | CATEGORIE | N° TELEPHONE |
| CLAVEAU Sébastien | Responsable Seniors | 06.27.49.55.16 |
| JEANNETON Brigitte | Seniors Féminines et U15 | 06.70.57.62.71 |
| PREFORMATION | | |
| SECHERESSE Loïc | Responsable U18 | 06.79.86.56.80 |
| VILLERET Victorien | Responsable U15 | 06.22.60.60.64 |
| DELAHAYE Christophe | Responsable U15 | 06.81.71.08.77 |
| BLANCHARD Anthony | Responsable U13 | 06.16.64.81.78 |
| ECOLE DE FOOT | | |
| BLANCHARD Francis | Responsable U11 | 02.54.37.05.76 |
| PALLEAU Paul | Responsable U11 | 06.86.73.62.77 |
| SECHERESSE Loïc | Responsable U9 | 06.79.86.56.80 |
| CLAVEAU Sébastien | Responsable U7 | 06.27.49.55.16 |

Prochaine manifestation du club
23 DECEMBRE A 19H30
LOTO GASTRONOMIQUE
SALLE DES FÊTES DE MARTIZAY

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez nous contacter
au 0254285152 ou 547636@lcfoot.fr
Site internet : <http://fc2mt.footeo.com/>

Martizay Les Amis du Canard de la Claise



CHANSON FRANÇAISE ET SCULPTURE À MARTIZAY

Poursuivant notre effort pour la promotion des artistes, quelle que soit leur discipline, nous avons invité les «Tourneurs Phraseurs» à se produire chez nous, ce Samedi 14 Octobre, avec leur spectacle intitulé « à travers chants».

Ce collectif d'artistes, né en 2015 de la rencontre d'un chanteur Patrick Duhamel et d'un pianiste, Pascal Martins qui l'accompagnait, devait rapidement s'enrichir avec l'arrivée de Magali Caumon, de ses textes et de son talent de sculpteur. A ce trio permanent viennent parfois se joindre, la peinture de Béatrice Cofield ou la clarinette de d'Anais Vaillant.

A Martizay, c'est le trio de base qui donnait spectacle. Spectacle fluctuant «à travers chants» évolue dans son contenu à chaque concert des « Tourneurs Phraseurs». Le répertoire proposé s'organise autour de trois axes : les chansons écrites et interprétées par Patrick Duhamel, Pascal Martins au piano, ainsi que les chansons que le groupe tient à nous faire partager. Tout au long des interprétations de Patrick Duhamel, Magali Caumon oeuvrait à la sculpture qu'elle avait démarrée dès le début de la soirée, tandis que dans les temps de repos du chanteur, elle nous lisait des textes de son cru.

Pas avares de leurs talents, les trois artistes nous ont régales pendant deux heures. Une excellente soirée qui restera nous l'espérons un bon souvenir pour les spectateurs présents.

Ce concert de musique dite populaire, ne signifie pas que Les Amis du Canard de la Claise ont abandonné l'idée de pérenniser leur concert de musique classique. Il n'y a pas de grande et de petite musique, seules les opportunités et les moyens financiers les guident.



L'école de Martizay

Pour la rentrée 2017/2018, l'école maternelle compte 40 élèves soit : **19 TPS, PS et MS classe de Karine Malassenet / 21 MS et GS Classe de Typhaine Sallé**

Les enseignantes vont travailler sur le thème de l'eau et le pays des mille étangs tout au long de cette année, elles sont secondées par 2 ATSEM, Audrey Quenault et Anais Merlet.



Martizay Le Téléthon

Le téléthon aura lieu les 8 et 9 décembre avec les activités habituelles.

- le vendredi : l'après-midi, vente de brioches dans les villages avec défilé de voitures anciennes - le soir, pétanque + belote à la salle des associations
- le samedi : le matin, vente de brioches avec défilé des vieux tracteurs dans le bourg - l'après-midi : présentation et envol des pigeons, lâcher de ballons avec la fanfare, vin d'honneur vers 16heures 30 salle de associations

L'Union cycliste Martizay nous réserve une surprise avec un défi ambitieux, et peut être d'autres surprises.

Et aussi n'oubliez pas l'exposition des artistes amateurs de Martizay jusqu'au 16 décembre à la médiathèque.

Samedi 29 Octobre, la balade de l'espoir a réuni une centaine de participants pour la marche, le VTT et même à cheval sous un beau soleil.

La collation à l'arrivée et la tombola ont été appréciées.

Les récompenses sont :

- le plus jeune : Pacôme FLEURY
- le plus âgé : Raymond QUENault
- le plus éloigné : un couple de Dijon
- le club le plus représenté :
 - 1^{er} les dauphins de Le Blanc
 - 2^{ème} U.C.Martizay

Comme les années précédentes, nous avons vendus des billets de Tombola sur la Brocante, par une météo peu favorable.

La gagnante du panier garni est Mme Robin Française.



Martizay La MARPA

POUR INFORMATION

La Maison d'Accueil et Résidence pour Personnes Âgées (MARPA) de Martizay vous informe que des logements sont actuellement disponibles à la location.

Véritable chez soi ouvert sur la vie, depuis plus de vingt ans maintenant, la structure accueille de nombreux résidents âgés qui viennent de tous horizons.

Lieu de vie sécurisé proposant un ensemble de prestations ainsi que des activités concourant au maintien du lien social, la Marpa de Martizay propose

des actions individuelles et collectives visant à prévenir la perte d'autonomie de nos Aînés.

Pour plus amples renseignements sur l'établissement, vous pouvez contacter la Direction de l'établissement au 02.54.39.37.51 ou bien vous rendre sur place pour une visite.

Marpa de Martizay
28 place du champ de foire - 36220 MARTIZAY
Email : marpa.martizay@gmail.com



L'horloge de l'église de Martizay

Comme chacun a pu le constater en levant les yeux vers le clocher de l'église, le cadran a été remplacé. Le précédent avait vieilli, puisque changé pour la dernière fois en 1952 par l'entreprise Guilbaud d'Azay.

Que se passe-t-il derrière ce cadran ? Une mécanique remontant au XIX^{ème} siècle en acier guilloché et laiton, particulièrement intéressante aux termes d'une étude réalisée en 2007 par M. Vassort, maître horloger à Loches, qui indique qu'elle « atteste à elle seule de la prospérité économique de Martizay au XIX^{ème} siècle. C'est une bonne et solide horloge (pouvant être signée des Ets Prost Frères ou de Francis Paget...) ».

Le clocher de notre église abrite ainsi une horloge d'édifice encore en fonctionnement, qui continue de donner l'heure mécaniquement avec une fiabilité certaine. Parmi les autres rares encore actives, figurent notamment celle des écuries du château de Chaumont, du lycée Descartes de Tours, de l'Hôpital de Loches.

En conclusion de l'étude, M. Vassort note que « une horloge mécanique est un témoin vivant. Dotée d'une voix, d'une vie mécanique et d'une mémoire, elle « parle » le temps plus que tout autre objet d'art, puisqu'elle est à l'origine de la mesure de notre temps et à contribué à poser les bases de notre culture occidentale. »

Souhaitons donc que cette belle mécanique, vieille de quelques 170 ans, continue à sonner les demi-heures et les heures des martizéens, pour encore 170 ans ?

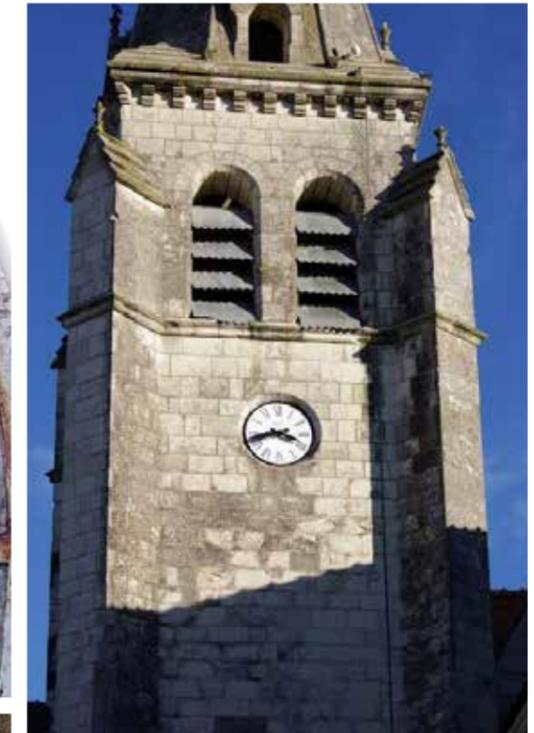
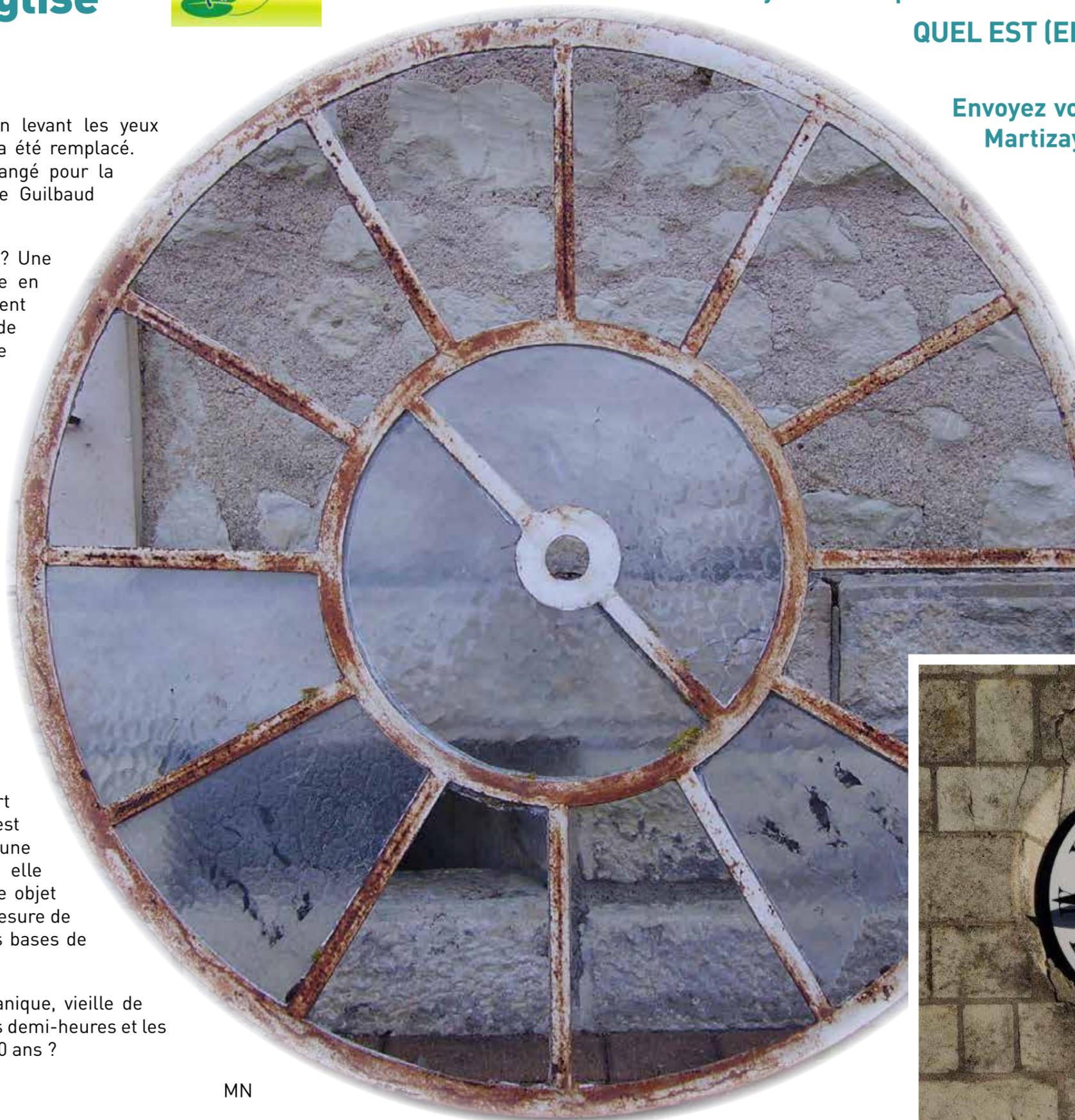
MN

L'ancien cadran, démuné de ses aiguilles

À l'occasion de la mise en place de cette nouvelle horloge, une question mystère exceptionnelle ?

QUEL EST (EN M ET CM) LE DIAMÈTRE DE L'HORLOGE ?

Envoyez votre réponse à la Médiathèque de Martizay, avant le 15 mars 2018



le nouveau cadran, muni de ses aiguilles

Le Comité des Fêtes de Martizay



Le comité des fêtes est une association dynamique qui essaie d'innover et de proposer des manifestations originales.

Le 8 juillet 2017 nous avons organisé notre 2ème Soirée Mousse. Nous l'avons réadaptée suite à celle de l'année précédente. Cette année nous avons décidé d'abandonner la partie bal populaire car en 2016 nous avons eu très peu de participants. La soirée a donc commencé à 22 :30 se terminant à 3 :00. Malgré un temps incertain dû aux orages, nous avons eu une participation correcte mais pas extraordinaire. Nous avons pu accueillir des participants des communes limitrophes et mêmes plus lointaines. Cependant nous sommes tristes d'avoir compté seulement 10 personnes de Martizay sur 180 à 200 personnes. Ce fut une soirée agréable, joyeuse et festive, dommage que la population martizéenne n'en profite pas.

Le 23 septembre 2017 nous avons organisé notre première soirée Blanche. La salle des fêtes a été drapée de blanc avec un nombre de projecteurs LED comme jamais vu dans la salle et des jeux de lumières importants. Nous avons accueilli près de 130 personnes, jeunes et moins jeunes qui ont enflammés la piste et mis une ambiance de folie. Des JUST DANCE se sont enchaînées sur un rythme effréné. Cependant nous avons pu constater peu de mobilisation une nouvelle fois de la population martizéenne.



Nous tenions à vous faire part de notre étonnement de cette faible mobilisation de population martizéenne sur nos manifestations. Les personnes extérieures et autres communes envient Martizay pour son dynamisme associatif et souhaiteraient avoir le même sur leurs communes. Il faut que nous nous rendions compte que le milieu associatif est riche sur notre commune et est la base de son dynamisme. Si le comité des fêtes se réjouit d'accueillir les personnes extra communales, il est quand même décevant de ne compter à nos manifestations que si peu de personnes de Martizay.

Si cette spirale ne cesse pas, nous nous interrogerons sur la continuité de l'association au sein de la commune.

Faut-il envisager la dissolution de l'association ? Faut-il envisager la délocalisation de l'association ?

De même nous annonçons également que si nous continuons à organiser des manifestations déficitaires, le prêt gracieux du matériel aux associations ne sera plus possible et nous devons donc passer à de la location comme pour les particuliers.

Sur ce, je vous annonce les prochaines manifestations :

23/12/17 : MARCHÉ DE NOËL SUR LE BOSQUET DE 14H À 19H

24/03/18 : SOIRÉE DANSANTE - RÉFLEXION POUR UN DÎNER DANSANT

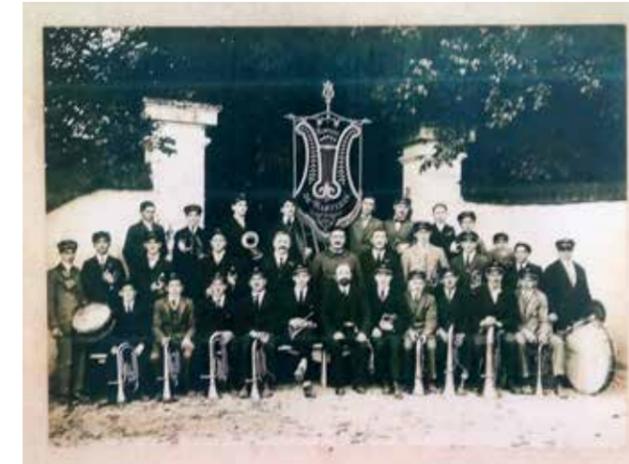
07/07/18 : SOIRÉE MOUSSE À L'AIRE DE LOISIRS À PARTIR DE 22H30

David Porcher Co-président

NDLR • Le Comité des Fêtes fait justement observer que la commune est riche de sa vie associative, mais que celle-ci attire finalement autant, si ce n'est plus, de personnes hors commune que des personnes de la commune. Ceci n'est pas spécifique aux manifestations du Comité des Fêtes, bien d'autres spectacles (animation, théâtre, concerts...) amènent au même constat. Faut-il s'en désoler, ou se féliciter que la qualité de toutes ces manifestations amène un public sur l'ensemble de la région, ce qui contribue ainsi à la bonne réputation de la commune.

La fanfare de Martizay

Le début de la Fanfare municipale remonte aux années 1903-1904. Les instruments de l'époque étaient surtout des cuivres. Comme beaucoup de sociétés, elle est restée en sommeil pendant la guerre de 1914-1918. Elle reprit ses activités en 1924 grâce à MM. Gomendy (instituteur) et Charpentier. Son effectif augmenta au cours des années et tomba encore en 1939-1945. La reprise fut difficile car les instruments avaient été réquisitionnés par les chantiers de jeunesse. De plus, il a fallu former de nouveaux éléments. Après le départ de Charles Gomendy, France Bachelier lui succéda puis en 1967, Aimé Imbert reprit le flambeau en assurant toutes les fonctions : il donnait des cours de solfège, apprenait à jouer des instruments et dirigeait la Fanfare. Il en fut également le président de 1968 à 1984.



Assis : 5^{ème} à droite : Charles Gomendy, 2^{ème} à droite : Aimé Imbert
2^{ème} rang : 2^{ème} à gauche : France Bachelier

Pour subvenir à ses besoins, la formation faisait des sorties pour fêtes, cavalcades, ce qui permit d'acheter l'habillement nécessaire. Tous les ans, elle fête Sainte Cécile, sa patronne.

Au cours de l'année 1980, Maurice Pairoux, ancien chef de musique de "La Joyeuse Valencéenne", Conseiller général du canton de Valençay, décide de lancer l'opération "professeur" dans les sociétés musicales du



De gauche à droite : Bernard Perreau et Daniel Giraudon

département. Le 7 février 1981, les premiers cours sont donnés à Martizay par M. Marchand et, le 10 octobre de la même année, il est remplacé par M. Selleron.

En 1984, Bernard Perreau devient président et assure cette fonction jusqu'à son décès en 2002. En avril 2003, David Guilloteau lui succède, suivi de Madeleine Gaudin en 2015. Daniel Giraudon dirigea la fanfare jusqu'en 2009 et Virginie Baudusseau prit le relais.

L'association fait partie, depuis 1967, de la Fédération des Sociétés musicales de l'Indre ce qui permet d'obtenir une subvention du département et de la région. Elle reçoit également une subvention du FAR animations ainsi qu'une aide très importante de la municipalité de Martizay. En 2016-2017, elle compte 43 élèves (de Martizay et Azay pour la plupart) et 39 choristes. L'enseignement est assuré par 6 professeurs.

La Fanfare a donné sa première soirée musicale le 28 mai 2005 et, depuis 2010, le concert de musique regroupe en première partie les élèves de l'école de musique et en seconde partie la Fanfare de Martizay.



La Fanfare en 2016 et la chorale en 2017

PROCHAINES DATES DE MANIFESTATIONS DE LA FANFARE À LA SALLE DES FÊTES DE MARTIZAY :

LOTO : 11 FÉVRIER 2018

CONCERT : 14 AVRIL 2018



Un nouveau fleau pour les buis : la pyrale

Au temps pas si lointain où le cérémonial catholique était encore suivi dans nos campagnes, nos anciens faisaient bénir le buis au jour des Rameaux, puis l'accrochaient derrière le crucifix qui traditionnellement installé sur le mur de la chambre à coucher.

Il ne sera bientôt plus facile de suivre ce rite, faute de buis, lequel subit depuis quelques années les terribles et sataniques attaques d'un redoutable prédateur : la pyrale.



Ce papillon, aux couleurs quelque peu ternes, a la mauvaise idée de s'accoupler à rythme accéléré, ce qui produit des milliers de larves, qui se transforment en jolies petites chenilles. Jolies, mais redoutables, car elles raffolent des feuilles de buis, et sont dotées d'un appétit féroce, si bien que les buis, petits ou grands, perdent leurs feuilles, et, de guerre lasse, finissent par mourir. Ce phénomène touche toute la France, dont Martizay, où les propriétaires de buis ont pu constater les dégâts. L'ennui, c'est qu'il est très difficile de lutter contre ce fléau. Comment faire ?

Il faut tout d'abord exercer une surveillance constante sur les buissons, de mars à octobre de chaque année, pour pouvoir réagir rapidement aux attaques de chenilles. Ce qui suppose que le propriétaire soit présent presque tous les jours pour surveiller. Malheur à celui qui s'absente plus que 3 ou 4 jours, malheur au résident secondaire, en leur absence, quelques jours peuvent suffire pour que tout soit dévasté...



Cette surveillance permettra de prévoir les attaques en utilisant des pièges à pyrale, qu'on trouve dans toutes les jardineries. Ce ou ces pièges installés, ils sont humectés de semence femelle, si bien que les papillons mâles, par l'odeur alléchés, sont capturés et donc ne peuvent plus ensemercer ailleurs ... comme quoi l'instinct sexuel mal contrôlé peut amener bien des déconvenues chez les mâles, et peut-être pas que chez les pyrales.

La présence des papillons capturés dans les pièges alerte sur la possibilité d'attaques. Il faut alors traiter les buissons en les pulvérisant au bacille de Thuringe (Bt), substance de lutte biologique.

L'opération est à renouveler à chaque attaque de chenilles, sachant que, selon la météo, il peut y avoir de deux à quatre attaques par an. Ces chenilles étant assez visibles, il est possible en dernier ressort de les écraser à la main, mais quelques unes s'échapperont et donc...



Papillons pris au piège

On peut aussi traiter avec des trichogrammes. Ce sont des microscopiques guêpes qui ont la bonne idée de parasiter les larves des pyrales dès la ponte. C'est assez facile à poser puisque ça se présente dans un petit contenant plastique avec un crochet, genre les crochets anti-mites posés dans les armoires. Mais la difficulté est qu'il s'agit de substances vivantes, dont la durée utile d'utilisation est en jours, et qu'il ne faut donc acheter puis poser qu'au bon moment, ni avant, ni après ...

Dans tous les cas, le traitement est long, onéreux, et demande au propriétaire une surveillance constante... jusqu'au jour où on trouvera un moyen d'exterminer ces maudits papillons. Mais encore faudrait-il que ce ne soit pas par un procédé détruisant en plus d'autres insectes dont les petites abeilles, déjà bien attaquées, elles aussi, non par les pyrales, mais par des gouvernements inconscients et peut-être corrompus qui laissent des industriels commercialiser des produits tueurs d'abeilles...

Finalement, la lutte contre la pyrale ne serait-elle pas moins difficile que celle contre les prédateurs humains ? La question reste hélas posée.

MN

Pour plus amples informations, on peut s'adresser aux propriétaires de buis à Martizay, la médiathèque pourra vous en indiquer.



Après l'attaque des chenilles

Un martizéen, ça trompe... ?



*J'aime le son du cor
Le soir au fond des bois
Soit qu'il chante la mort
De la biche aux abois....*

Ces vers bien connus d'Alfred de Vigny ont-ils inspiré deux de nos jeunes concitoyens, Quentin Prot et Dorian Bidault, bien connus de leurs voisins dont les oreilles le soir frémissent, non du son du cor, mais de celui de la trompe jouée par ces deux garçons ?



POUR EN SAVOIR PLUS, LE PETIT BOSQUET A INTERROGÉ L'UN D'ENTRE EUX, QUENTIN :

LPB : Bonjour Quentin, tu joues du cor, ou de la trompe ?

QP : Dorian et moi jouent de la trompe de chasse, celle-ci se distingue du cor. Le cor, accordé en mi bémol, dispose d'une coulisse d'accord, ou piston, permettant de modifier la tonalité, alors que la trompe, accordée en ré, n'a ni coulisse, ni piston.

LPB : Pourquoi cette idée de jouer de la trompe ?

QP : L'idée m'est venue quand j'avais 13 ans (soit voici 3 ans...), d'autant que Dorian, lui, en joue depuis 6 ans. Et d'autant que je fais partie d'une quatrième génération de chasseurs, dans ma famille.

LPB : Et où as-tu appris ?

QP : J'ai appris dans une ferme d'une commune voisine, avec un professeur qui animait un petit groupe. Je ne suis pas encore titulaire du « brevet du sonneur classé », mais participe déjà à des concours de trompe, récemment classé 5^{ème} sur 31 dans la Creuse.

LPB : Est-ce difficile à jouer ?

QP : Jouer de la trompe nécessite un bon ventre et de bonnes lèvres. Un bon ventre pour les techniques adaptées de respiration et gestion de la quantité d'air. Et de bonnes lèvres car le contact des lèvres avec l'embouchure de l'instrument peut être douloureux à la longue.

LPB : Et que joue-t-on ?

QP : On joue ce qu'on appelle des fanfares. Plus exactement on sonne les fanfares. Il existe des milliers de fanfares, mais on doit connaître 52 fanfares pour avoir son brevet.

Les fanfares sont liées à la vénerie, ou chasse à courre.

LPB : Es-tu dans un équipage ?

QP : Je monte à cheval, suis membre d'un équipage, soit une réunion de chasseurs à courre, à redingote grise. Les équipages se nomment rallyes pour le cerf ou le chevreuil, et vautraits pour le sanglier. Le rallye dont je fais partie exerce sur l'Indre et Loire.

LPB : La trompe est donc liée à la pratique de la chasse à courre ?

QP : Oui, à l'origine, et les fanfares sont liées à différentes phases de la chasse : par exemple, « la vue » quand on voit l'animal, « le lancer » quand les chiens s'agitent et sont sur la voie, et enfin « l'hallali »... sauf si l'animal est parvenu à s'échapper.



LPB : On dit bien du mal de la chasse à courre ?

QP : Dans la chasse à courre les chasseurs ne sont équipés que d'épieux et coutelas, puisque l'animal chassé, s'il ne s'est pas échappé, terminera sous le coutelas du chasseur. Alors que dans la chasse à l'affût, l'animal n'a aucune chance contre un bon fusil... Je n'ai pas à juger si c'est bien ou c'est mal, la chasse n'est pas une activité interdite, elle peut permettre de réguler certaines espèces.

LPB : Et quand les chasseurs pénètrent dans des propriétés privées ?

QP : Normalement le ou les propriétaires des terrains ont donné leur autorisation pour la chasse à courre. Il peut arriver, mais c'est très rare, que la chasse déborde. Mais c'est moins grave que la chasse dans les parcs.

LPB : Dans les parcs ?

QP : Les parcs, ce sont des investisseurs, ou des spéculateurs, qui achètent puis grillagent un domaine. À l'intérieur les animaux sauvages, qui ne peuvent plus errer et se reproduire naturellement, dégénèrent. Entre autres anomalies, on peut y voir des sangliers venir près des bâtiments pour manger des croquettes...

Ensuite les spéculateurs louent à des sociétés de chasse, pour un prix payé à l'animal, tant pour un renard, tant pour un chevreuil... L'animal drogué n'a aucune chance. Ce n'est pas la chasse telle que je l'aime.

LPB : Et à propos d'aimer, tes voisins, ou ceux de Dorian, entendent les fanfares que vous répétez. Qu'en pensent-ils ?

QP : Vu le volume sonore, la trompe de chasse peut difficilement être sonnée à l'intérieur. Donc, on répète en soirée. Au début, un ou deux voisins ont été un peu surpris, aujourd'hui tout va bien, il n'y a pas de problème.

LPB : En effet des voisins ont confirmé au Petit Bosquet que, loin d'être gênés, les sonneries de vos fanfares créaient une atmosphère, un peu nostalgique, de campagne, de vie d'antan. Donc bonne continuation aux sonneurs de trompe...



Les violences au sein du couple : la Loi avance



Les violences au sein du couple diffèrent des disputes ou conflits conjugaux où deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité. Dans les violences s'exprime un rapport de domination et de prise de pouvoir de l'auteur sur la victime. Par ses propos et comportements, l'auteur veut contrôler et dominer, sinon détruire son/sa partenaire. Ces violences créent un climat de peur et de tension permanent. Les conséquences pour la victime sont désastreuses : peur, culpabilité, perte de l'estime de soi et d'autonomie, isolement, stress.

Les formes des violences sont multiples (verbales, physiques, psychologiques, économiques, sexuelles) et peuvent se cumuler. L'absence de blessure physique ne signifie pas l'absence de violence. Les violences psychologiques sont reconnues comme des violences par la loi. Aucune violence n'est justifiable. La loi protège les victimes et organise pour elles une écoute, une orientation et un accompagnement. Elle prévoit des sanctions, un suivi et/ou une prise en charge pour les auteurs de violences.

BRISEZ LE SILENCE : DES PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS SONT LÀ POUR VOUS AIDER

VOS DROITS :

Que les faits soient anciens ou récents, les policiers et gendarmes ont l'obligation d'enregistrer votre plainte, même si vous ne disposez pas d'un certificat médical. Si vous ne voulez pas déposer plainte, vous pouvez signaler les violences en faisant une déclaration sur main courante (police) ou un procès-verbal de renseignement judiciaire (gendarmerie). Il s'agit d'un élément de preuve dans le cadre de poursuites ultérieures. À votre demande, un récépissé de votre déposition vous sera remis ainsi qu'une copie intégrale de votre déclaration.

QUELQUES CONSEILS POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ :

- Identifier des personnes pouvant vous venir en aide en cas d'urgence.
- Contacter une association locale pour les femmes victimes de violences au sein du couple, accueil inconditionnel, gratuit, confidentiel.
- Enregistrer dans votre portable et apprendre par cœur les numéros de téléphone importants (police/gendarmerie, SAMU, 3919).
- Informer les enfants sur la conduite à tenir (aller chez les voisins, téléphoner au 17, etc.).
- Mettre à l'abri vos documents importants (papier d'identité, titres de séjour, carte de sécurité sociale, bulletins de salaires, documents bancaires, etc.) et les éléments de preuve des violences (certificats



médicaux, récépissé de dépôt de plainte, main courante, lettre de témoignages) : les scanner et les enregistrer dans une boîte e-mail connue uniquement de vous, ou les déposer en lieu sûr (chez votre avocat, des proches ou des associations).

- Ouvrir un compte bancaire personnel à votre nom de naissance avec une adresse différente de celle du domicile conjugal.

L'ORDONNANCE DE PROTECTION :

Vous êtes en danger en raison de violences exercées par votre partenaire ou ex-partenaire, vous pouvez obtenir rapidement du juge aux affaires familiales une ordonnance de protection. Elle peut être prise avant ou après un dépôt de plainte. La durée des mesures de protection est de 6 mois. Vous pouvez demander à bénéficier provisoirement de l'aide juridictionnelle pour couvrir les frais d'avocats et les éventuels frais d'huissier et d'interprète.

EN URGENCE, LES MESURES DE PROTECTION POUVANT ÊTRE ORDONNÉES PAR LE JUGE :

- l'attribution du logement à la victime, sauf circonstances particulières
- l'expulsion de l'auteur des violences du domicile du couple
- l'interdiction à l'auteur d'entrer en contact avec vous
- l'interdiction de détenir ou de posséder une arme

Adjudant Christophe GIRAULT
Référént Violences Intra-Familiales



Correspondant Technique de Prévention

Horaires privilégiés d'accueil à la brigade de Tournon-Saint-Martin :

Mardi et Vendredi de 8h à 12h - Tél. 02 54 28 16 70

Des américains à Martizay

EXTRAIT DE « LA GAZETTE DE MARTIZAY » EN 1973



Lettre ouverte de Monsieur Clifford Dennis de New York, USA
à Madame Soubrier, Maire de Martizay.

Traduit de l'Anglais
par Douglas Finney

Ma femme et moi, nous avons visité plusieurs fois la France, mais nous n'avions jamais eu le rare privilège de demeurer dans une maison de campagne française, d'observer la beauté et le naturel des paysages et de nous sentir une partie de tout ce que nous voyions, jusqu'à notre passage à Martizay en septembre.

C'est au crépuscule que nous vîmes Martizay pour la première fois et il nous semblait par cette lumière douce que nous nous promenions dans une belle estampe du 18^e siècle et en même temps nous savions que nous étions arrivés dans un endroit très spécial au cœur de la France.

Le lendemain matin de bonne heure le village était éveillé, son aspect souriant nous souhaitait la bienvenue. Nous prîmes, dans un café, un excellent petit déjeuner, composé de bon pain français croustillant, d'une confiture couleur d'ambre faite à la maison, et de café fumant. Sur la place de l'église nous fîmes transportés par tout ce que nous vîmes. Il régnait comme une harmonie entre les maisons, le paysage et les habitants. Les boutiques nous charmèrent par exemple la petite quincaillerie (de Madame Joly) dont le décor intérieur contrastait tellement avec la froideur de ce genre de

magasin aux Etats Unis. Nous voulûmes acheter quelque chose en souvenir, un moule à fromage, un filtre à thé quoique nous n'avions pas besoin de souvenirs, nous emmenions pour toujours avec nous l'image de tout le village. La perfection d'une construction nous toucha plus que tout. Vous verrez sur le dessin joint que je m'en souviens parfaitement malgré les milliers de kilomètres qui m'en séparent. A l'intérieur de la maison quel délice de contempler 4 charmants petits panneaux peints sur le comptoir du magasin : le canard, le cerf, le lapin et le chien dessinés et peints il y a une centaine d'années par le père de la propriétaire (Mademoiselle Hallin). Quel dommage qu'ils ne soient pas à vendre ! Mais non, il faut qu'ils restent là où ils sont et nous sommes ravis d'avoir pu les voir.

Tout ce que nous avons vu à Martizay, nous nous en souvenons et nous le chérissons. Le séjour, le village, encore des maillons de la chaîne qui nous lie indissolublement à la France. Nous vous prions, Madame, d'accepter les vœux que nous formons pour votre village souriant.

Jane and Clifford Dennis
New York USA

Extrait de la Gazette de Martizay 1973



Tout au naturel...



Calendrier de l'avent

- Matériel :
- 24 tasses à café
- 24 pinces à linge
- du fil vert
- des yeux mobiles
- du papier canson marron et rouge
- 24 vignettes numérotées



Nettoyer son matelas

Les matelas sont des endroits souvent difficiles à nettoyer et pourtant il est indispensable de le faire pour avoir un sommeil sain. Voici quelques astuces simples à réaliser pour y parvenir.

NETTOYAGE DU MATELAS AU VINAIGRE

Un matelas couvert de petites taches a retrouvé sa propreté d'origine.

PRÉPARATION : Préparez dans une cuvette 500 ml de vinaigre blanc, 200 ml d'eau tiède et 2 cuillerées à soupe de lessive vaisselle.

TECHNIQUE DE NETTOYAGE : Imprégnez une éponge de cette solution, essorez un peu l'éponge, et nettoyez par carré de 20 centimètres, le matelas en insistant sur les taches.

RINÇAGE DU MATELAS : Rincez toute la surface du matelas à l'aide d'un gant de toilette humidifié d'eau.

SÉCHAGE DU MATELAS : Passez un gant de toilette éponge sec en tous sens. Laissez sécher.

ENLEVER UNE MAUVAISE ODEUR SUR UN MATELAS

Ces odeurs partiront si vous saupoudrez le matelas avec du bicarbonate de soude.

Laissez le produit une vingtaine de minutes.

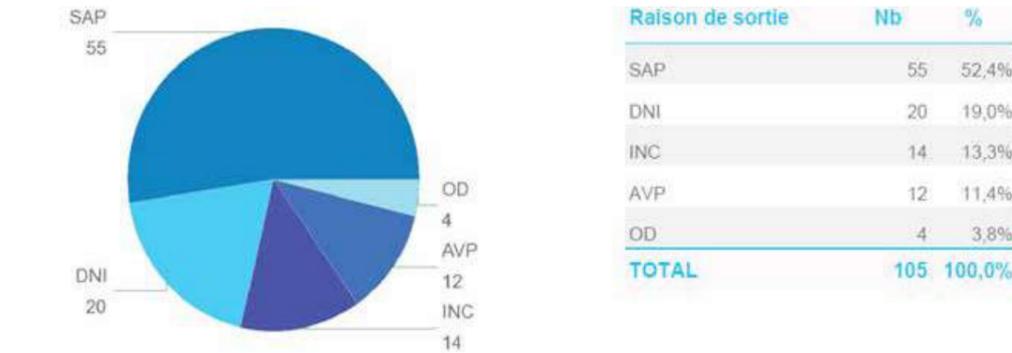
Puis passez l'aspirateur sur le matelas.



Interventions des sapeurs pompiers de juin à septembre 2017

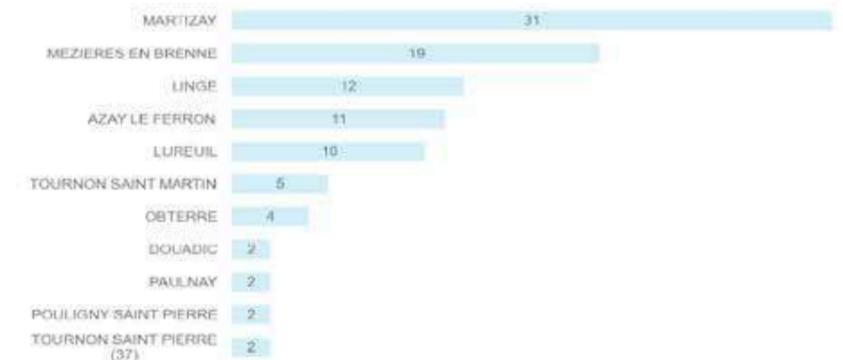


RÉPARTITION PAR RAISONS DE SORTIES



Légende :
 SAP (secours à personnes)
 OD (opérations diverses)
 INC (incendie)
 AVP (accident sur voie publique)
 DNI (destructions nids d'insectes)

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR COMMUNE



Martizay Analyse de l'eau

LE DOCUMENT ORIGINAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE POUR UNE PLUS GRANDE LISIBILITÉ.

ars
 Délégation Départementale de l'Indre
 Pôle santé publique et environnementale
 Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE
 Destinataires
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MARTIZAY
 MONSIEUR LE DELEGUE DEPARTEMENTAL - ARS DD 36
 Préfet de l'Indre

Résultat à afficher en mairie
MARTIZAY
 Prélèvement : 00055821
 Installation : LDI 000278 MARTIZAY
 Point de surveillance : P 000000354 BOURG
 Localisation exacte : MARPA CUISINE
 Commune : MARTIZAY
 Prélevé le : vendredi 30 juin 2017 à 11h15
 par : ROUSSEL KARINE LDA 6901
 Type visite : D1

| Mesures de terrain | Résultats | Limites de qualité inférieure | Limites de qualité supérieure | Références de qualité inférieure | Références de qualité supérieure |
|-------------------------------------|--------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Température de l'eau | 20,3 °C | | | | 25,00 |
| pH | 7,15 unitépH | | | 6,50 | 9,00 |
| Chlore libre | 0,14 mg/LC2 | | | | |
| Chlore total | 0,15 mg/LC2 | | | | |
| Analyses laboratoire | | | | | |
| Aspect (qualitatif) | 0 | qualit. | | | |
| Coloration | <5 | mg/L Pt | | | 15,00 |
| Coloration après filtration simple | <5 | mg/L Pt | | | 15,00 |
| Odeur (qualitatif) | 0 | qualit. | | | |
| Saveur (qualitatif) | 0 | qualit. | | | |
| Turbidité néphélométrique NFU | 0,19 | NFU | | | 2,00 |
| PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES | | | | | |
| Bact. aér. revivifiables à 22°-68h | <1 | n/mL | | | |
| Bact. aér. revivifiables à 36°-44h | <1 | n/mL | | | |
| Bactéries coliformes /100ml-MS | <1 | n/100mL | | | 0 |
| Entérocoques /100ml-MS | <1 | n/100mL | | 0 | |
| Escherichia coli /100ml-MF | <1 | n/100mL | | 0 | |
| EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE | | | | | |
| pH | 7,51 unitépH | | | 6,50 | 9,00 |
| MINERALISATION | | | | | |
| Conductivité à 25°C | 747 | µS/cm | | 200,00 | 1100,00 |
| PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES | | | | | |
| Ammonium (en NH4) | <0,05 | mg/L | | 50,00 | 0,10 |
| Nitrates (en NO3) | 32,8 | mg/L | | | |
| OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M. | | | | | |
| Sélénium | 14 | µg/l | | 10,00 | |

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00055821)
 Eau d'alimentation non conforme aux limites de qualité pour le paramètre sélénium (10 µg/l), cependant sans risque sanitaire pour la population. Autres paramètres analysés satisfaisants.
 Signé à Châteauroux, le 20 juillet 2017
 Pour le Préfet
 Par délégations
 L'ingénieur général du génie sanitaire
 Rémy PARKER

État Civil

NAISSANCES

- DOUADY Gautier né le 3 Août 2017
- MARCHOUX Lyam né le 14 Août 2017
- BAREL Arya née le 21 Août 2017
- GAUTRON Lily Rose née le 31 Août 2017
- DUVEAU Camille née le 19 Octobre 2017

MARIAGE

ESTRANGIN Cyrille et AUBIN Marie-Madeleine le 30 Septembre 2017

DÉCÈS

- MERIGOT Adrien, Jean, Olivier décédé le 15 Juillet 2017
- BONNAMY épouse MARECHAL Jeanine, Henriette décédée le 28 Juillet 2017
- GUINAULT épouse HUGUET Nicole, Henriette décédée le 4 Août 2017
- MARECHAL Éric, Désiré, Marc décédé le 27 Août 2017
- PAPUCHON épouse CLEMENT Maryse, Marie-Hélène décédée le 2 Septembre 2017
- MARECHAL Maurice, Baptiste décédé le 9 Septembre 2017
- FLEURY Hugues, Jean-Claude décédé le 9 Septembre 2017
- BOURBONNAIS Raymond, Eugène décédé le 14 Octobre 2017

Martizay LA PHOTO MYSTÈRE...???

Jeu

Le petit jeu pour découvrir votre commune

Devinez où cette partie de photo a été prise, sur la commune, et envoyez votre réponse à la médiathèque de Martizay.

LA BONNE RÉPONSE SERA TIRÉE AU SORT PARMIS LES BONNES RÉPONSES PARVENUES À LA MÉDIATHÈQUE AVANT LA DATE LIMITE CI-DESSOUS ET SERA RÉCOMPENSÉE PAR UN CADEAU MYSTÈRE.

Ceci afin que tous les habitants de la commune aient la même chance de gagner, en effet la distribution du Petit Bosquet s'effectuant sur plusieurs jours les derniers servis n'avaient pas vraiment la possibilité de répondre les premiers.

Répondre avant le 15 MARS 2018

(Réponse dans le prochain Petit Bosquet)



LA PHOTO MYSTÈRE N°44

De très nombreuses et bonnes réponses sont parvenues à la médiathèque, parmi lesquelles une main innocente a tiré au sort celle de :

Mademoiselle Adèle FOURMAUX-GAITANAROS

Adèle recevra ultérieurement son cadeau mystère.



Coupon réponse LA PHOTO MYSTÈRE N°45

Nom

Prénom

Adresse

Que représente la photo ?

Où a-t-elle été prise ?



Martizay La Page Blanche

Amis lecteurs, merci d'envoyer vos remarques ou suggestions au comité de rédaction, à la mairie (intéressant la vie communale). Le comité de rédaction se réserve le droit de publication des courriers reçus si le contenu est polémique, met en cause une personne, une association ou un groupement, ou plus généralement n'apparaît pas conforme à l'intérêt de la vie communale.

HOMMAGE À UN DE NOS ANCIENS - À UN VOISIN QUI NOUS A QUITTÉS

La première fois que l'ai vu, c'était à côté de chez moi.

Il faisait beau, c'était une belle journée d'été.

J'ai vu quelqu'un étendu dans l'herbe.

Il avait l'air heureux, avec un sourire !

Se reposait-il ? Avait-il trop bu ?

Néanmoins il avait un sourire satisfait,

Le sourire de ceux qui ont l'alcool heureux.

Inquiet, je sonnais chez un proche,

Qui de suite me rassura.

Notre allongé ne buvait que du lait !

En fait, très simplement il se reposait.

Et avec rien, allongé directement dans l'herbe du terrain qui jouxtait sa maison.

Plus tard j'ai eu l'occasion, en promenant mon chien,

De le rencontrer. Il n'était pas bien grand notre voisin,

Mais avec toujours son grand sourire, sourire quelque peu édenté.

Mais toujours, toujours ayant l'air heureux.

Jeune, il était, au certificat d'études,

Arrivé premier de tout le canton.

Mais ce temps-là obligeait trop souvent

Même pour un élève, un jeune brillant dans ses études,

De se louer comme ouvrier agricole.

Je ne sais pas dans quelles conditions il a vécu.

Dormait-il dans un vrai lit ?

Mangeait-il souvent de la viande à midi ?

A-t-il constamment été bien traité ?

Toujours est-il, la retraite venue,

Qu'il a pu acheter une voiturette sans permis.

Il a pu, certainement trop peu, mais quand même, voyager.

Il vivait seul. Il n'avait pas grand-chose.

On le voyait, le soir, dîner seul, devant sa fenêtre sans rideaux,

Éclairé par une simple ampoule, son bérêt sur la tête,

D'une soupe au lait dans laquelle trempaient quelques morceaux de pain...

Le long tuyau de sa cuisinière à bois passant au-dessus de sa tête.

Obligé de rejoindre une maison de retraite,

Alors que beaucoup se seraient montrés accablés,

Lui y était heureux, heureux car enfin on s'occupait de lui !

J'ai appris il y a quelques jours qu'il nous avait quittés...

Voici, cher voisin que j'ai peu, trop peu rencontré,

Tout ce que tu m'as appris.

Merci, Monsieur Moïse -car ce voisin s'appelle Moïse-, les personnes habitant rue Lejonc savent...

Moïse, merci pour la vie que tu m'as montrée comme pouvant être tellement tellement simple.

Oublié tous les pseudos bienfaits de notre civilisation qui nous empêchent souvent d'être heureux.

Ilot de calme, de nature, de sérénité, à Martizay tu as su me montrer le chemin de leur jouissance.

Seul dans ta maison, ou allongé l'après-midi dans l'herbe, au soleil, tout sourire,

Empli de paix, tu m'as fait découvrir un possible chemin.

Encore merci pour tous les Moïse.

Alimentation Générale
 Virginie et Jean-Charles Fourmaux

Rayon Poissonnerie
Rayon Jardinier

Produits Fermiers et Régionaux,
 Gaz, Plantes fleuries,
 Fleurs Naturelles...

3 rue de l'Europe • 36220 MARTIZAY • Tél : 02 54 37 06 84
 Email : epicerie.martizay@orange.fr

Diagnostic, réparation Toutes marques
 ALLOPNEUS CENTRE DE MONTAGE AGREE **Vente Neufs et Occasions**

GARAGE COSSON BOSSAY-SUR-CLAISE

PÔLE MÉCANIQUE **CARROSSERIE PEINTURE**

Pont Utilitaires & Camping-car
 ☎ 02 47 59 21 14
 Fax 02 47 94 06 05
 46 Rue Du Val De Claise • 1 Rue Du Bois Rouge

☎ 02 47 94 61 01
 Mobile : 06 07 94 59 19
 Fax 02 47 94 42 70

garage-cosson@orange.fr

DUBOIS MECA

TOP GARAGE

Motoculture - Métallerie
 ZA - 36220 MARTIZAY
 Tél./Fax : 02 54 28 08 34

